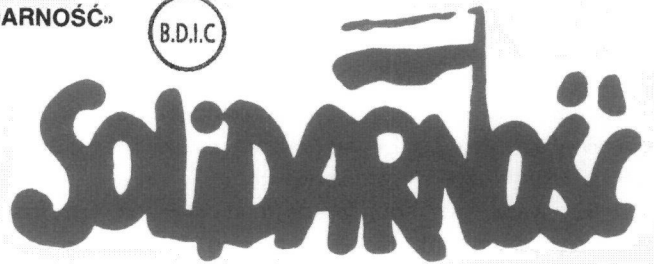


NEWS



Bi-mensuel

Date: 15 septembre 1985

ISSN 0771-9388

Rédacteur responsable: Jerzy Milewski

No: 53

Le 16 juillet, la Commission de Coordination provisoire de NSZZ "Solidarnosc" a publié les déclarations suivantes. Elles sont signées par Bogdan Borusewicz (région Gdansk), Zbigniew Bujak (région Varsovie), Marek Muszynski (région de la Basse-Silésie) et les représentants des régions de Cracovie, Lodz et de la Haute Silésie.

APPEL

La TKK appelle au boycott général des élections à la Diète polonaise du 13 octobre.

Un des objectifs du syndicat est de voir la Diète polonaise reprendre son rôle de plus haute autorité de la nation et mériter son titre de Parlement polonais. La loi sur les élections adoptée récemment ne sert pas pas du tout ce but. La Diète reste un outil malléable aux mains des forces-mêmes qui ont falsifié les élections après la Deuxième Guerre Mondiale. Il ne suffit pas aux autorités communistes de détenir le pouvoir: elles exigent en plus de leurs sujets un hommage de servilité. Les élections à la Diète constituent précisément un tel hommage. Aujourd'hui chacun de nous doit faire face au choix de refuser de prendre part à cette profession de foi collective. Les quatre dernières années ont apporté répressions, injustice et arrogance, une dépression économique croissante, la destruction de toutes les possibilités de changement vers le mieux et pour la paix sociale en Pologne. Une large participation aux élections suite à ces dernières quatre années signifierait que nous renonçons à nos aspirations sociales et nationales. Essentiellement, cela signifierait l'acceptation d'une co-responsabilité morale du crime de la loi martiale.

Nous ne pouvons le permettre.

En refusant de participer aux élections, nous choisissons la vérité au lieu du mensonge: nous méritons enfin le droit à la liberté. Nous nous approchons davantage de la souveraineté nationale. C'est la signification morale de ce boycott.

Notre refus de prendre part aux mensonges de la propagande symbolise notre espoir collectif de voir un changement significatif en Pologne. Nous avons besoin de changements qui peuvent nous donner le droit de recréer des syndicats libres; des changements qui jettent les bases d'une économie fonctionnant rationnellement, donnant à chaque habitant la possibilité d'améliorer son bien-être; des changements qui permettraient aux écoles d'éduquer des citoyens socialement conscients et qui permettraient à la culture nationale de se développer sans l'em-

prise de la censure.

Depuis quarante ans, on a tenté de nous faire croire que l'individu n'a pas d'influence sur le monde dans lequel il vit, que nous sommes condamnés à endurer en solitude nos sentiments de désespoir. En août 1980, nous avons appris le contraire: nous avons appris que le changement est possible si l'on s'organise. Notre force se trouve en "Solidarnosc", le syndicat indépendant du peuple polonais.

Aujourd'hui NSZZ "Solidarnosc" appelle à tous ceux pour lesquels la liberté n'est pas un mot vide de sens, à refuser de participer aux élections.

COMMUNIQUE

La Commission de coordination provisoire de NSZZ "Solidarnosc" s'est réunie le 16 juillet 1985.

I. Suite à l'appel au boycott des élections à la Diète polonaise, Konrad Bielinski de Varsovie a été nommé par la TKK de NSZZ "Solidarnosc", responsable de la vérification du nombre de personnes qui votent. Durant la réunion on a souligné la nécessité de nommer rapidement les responsables régionaux qui ne l'ont pas encore été.

II. La TKK de NSZZ "Solidarnosc" rappelle que le 31 août 1985 est le 5ème Anniversaire des Accords de Gdansk. Les célébrations régionales à l'occasion du 5ème Anniversaire devront mettre l'accent sur la question toujours actuelle des prisonniers politiques et sur les prochaines élections.

DECLARATION

Les récentes actions de protestations du syndicat contre la détérioration du niveau de vie ne se sont pas soldées par une réussite éclatante. Au mois de juillet, l'épreuve de force a été engagée surtout aux usines de Wroclaw, plusieurs entreprises-clés à Gdansk (le chantier et le port), Varsovie (Polkolor, Ursus, l'aciérie) et à Slupsk (l'usine d'équipement agricole et l'entreprise de construction de Slupsk). A l'échelle nationale, quelques douzaines de lieux de travail ont répondu à l'appel. Si ces résultats signifient l'échec de l'appel à la grève nationale d'une heure, mais ils ne signifient pas pour autant une défaite du syndicat.

L'offensive de "Solidarnosc" visant à défendre le niveau de vie se poursuit depuis le début de l'année. A ce jour, ces projets comprennent des grèves dans certaines usines, des menaces de grève, des protestations générales et la distribution de

70026 d'oh

tracts. Les autorités ont été forcées de limiter l'ampleur et la portée des augmentations de prix, d'augmenter les prix par étapes et de liquider en partie le système de rationnement.

Si à ce jour nous avons à assurer un réajustement permanent et juste du niveau de la vie, plusieurs lieux de travail ont obtenu des augmentations de salaire qui dans certains cas ont excédé les compensations proposées à l'origine par les autorités. Par contre, les compensations ont été acceptées seulement soit là où la force de travailleurs était organisée, soit pour groupes d'employés que les autorités voulaient à tout prix apaiser. Mais ce n'est pas suffisant pour un syndicat qui voit s'appauvrir de plus en plus les groupes de travailleurs pauvres. Notre devoir est donc de continuer à faire pression partout où l'on n'a pas augmenté les salaires.

Un autre développement important des derniers six mois que l'on a pu observer dans plusieurs lieux de travail fut de dépasser le mur créé par la frayeur et le désespoir. Il est donc possible, malgré la répression, d'organiser des grèves locales efficaces concernant des revendications spécifiques. Une force de travail qui peut s'unir derrière une menace de grève a une chance de voir ses revendications satisfaites.

Nous devons soigneusement réévaluer nos échecs et nos succès afin d'accroître l'efficacité de notre lutte. En même temps, nous devons nous rappeler qu'un travail syndical systématique, routinier et discret accroît l'efficacité des activités de masse plus spectaculaires.

SELON un communiqué de l'AFP du 12 août, les syndicats de l'Industrie, des Enseignants et Autonomes, délégalisés lors de l'imposition de la loi martiale en décembre 1981, ont appelé au boycott des élections parlementaires d'octobre lors d'une conférence de presse pour les média occidentaux. Les dirigeants syndicaux ont affirmé qu'ils ne participeraient pas aux élections et que c'était "le devoir de tous les patriotes polonais" de boycotter le scrutin - les premières élections depuis la création de NSZZ "Solidarnosc" en 1980. De plus, ils ont déclaré que le gouvernement de Wojciech Jaruzelski avait "supprimé les libertés syndicales" et qu'il poursuit "une politique économique irresponsable qui mène à la détérioration du niveau de vie de la société et à la destruction du patrimoine national". Cette déclaration fut signée par Michal Zorawski et Marian Kaszynski des Syndicats autonomes, Albin Melcer des Syndicats industriels, Andrzej Malanowski, Jan Osik, Jan Trynkowski et Antoni Lopata des Syndicats des enseignants et Stanislaw Rusinek, Krzysztof Lypacewicz, Piotr Szczepanski, Zygmunt Kolenda et Andrzej Szymanski, délégués de Lech Walesa pour représenter NSZZ "Solidarnosc".

TOUJOURS SELON l'AFP, le Primat polonais Jozef Glemp et l'Épiscopat polonais ont affirmé qu'ils boycotteraient les élections.

LE 6 JUILLET, MAREK MUSZYNSKI a été nommé pour un deuxième mandat de 2 ans au poste de président de la

Commission régionale de NSZZ "Solidarnosc" de la Basse Silésie. Muszynski avait remplacé Jozef Piniór suite à l'arrestation de ce dernier au printemps de 1983.

Le 28 JUILLET, le Comité de résistance des fermiers individuels de NSZZ "Solidarnosc" a appelé les agriculteurs à boycotter les élections parlementaires d'octobre. Le comité encourage tous les groupes locaux de coopérer avec les structures municipales de NSZZ "Solidarnosc" ainsi qu'avec les cellules de KOS et de "Solidarnosc" combattante.

LE COMITE DES TRAVAILLEURS de l'entreprise "Klimona" à Gdynia a voté à l'unanimité contre le versement de la moindre part des bénéficiaires de l'entreprise en '84 à la Fédération des Syndicats de l'industrie de la construction de navires - subventionnée par le gouvernement.

ARRESTATIONS RECENTES

MOTIF: Impression et distribution de publications indépendantes.

- WIESLAW PYZIO de Andrychow a été condamné le 28 juillet à 30 mois de prison par le tribunal du district de Wadowice pour "incitation au désordre" et pour ne pas avoir soumis du matériel à la censure (art. 282 par. 1 du code pénal appliqué généralement dans le cas des publications indépendantes.) On n'a jamais trouvé de publications ni sur l'accusé, ni chez lui. Les "preuves" contre lui consistaient uniquement en déclarations faites par des témoins durant l'interrogatoire. Certains témoins se rétractèrent par la suite. L'entreprise et le propriétaire du logement de Pyzio se sont portés garants de sa moralité. Aux quelques observateurs auxquels on a permis d'assister au procès, on a demandé de s'identifier; certains ont été détenus.

- ADAM BUJAK, étudiant à l'Académie de l'Economie de Cracovie a été condamné à deux ans de prison le 24 juillet. Il fut arrêté à la gare centrale de Varsovie en février; une matrice d'imprimerie du "Tygodnik Mazowsze" et des livres interdits furent trouvés dans son sac. Bujak a affirmé lors de son interrogatoire qu'un de ses amis lui avait donné le sac; il n'en connaissait pas le contenu. Un tribunal de district à Varsovie l'a accusé "d'incitation au désordre public" et "de ne pas avoir soumis le matériel à la censure".

- ANDRZEJ WISNIEWSKI de Varsovie, employé d'une agence de services sociaux a été jugé selon la toute nouvelle "procédure accélérée" et condamné pour avoir imprimé des publications indépendantes. Arrêté le 20 juillet dans une pièce où se trouvait une imprimante offset, il a été condamné deux jours plus tard à 18 mois de prison (art. 282, para. 1 du code pénal).

- HORST SCHROETER, employé de la publication "Pomorze", a été arrêté le 23 juin à la gare centrale de Szczecin (côte Baltique). On l'a interrogé sur les deux valises remplies de publications indépendantes

qu'il transportait.

- GRZEGORZ SURDY, étudiant à la Polytechnique de Cracovie a été condamné à 18 mois de prison le 1er juillet. La Cour n'a pas écouté les témoins mais a tenu compte des déclarations diffamatoires prononcées par Grzegorz Maj, qui par la suite s'est retracté par deux fois. C'est la deuxième condamnation de Surdy, il avait déjà été interné pendant 1 an durant la loi martiale.

- KAZIMIERZ ZUKOWSKI, employé d'un bureau de télécommunications, a été arrêté le 16 juillet à Varsovie. Il fut condamné à 3 mois de prison pour "être entré en relation avec un agent d'une organisation étrangère" (euphémisme pour NSZZ "Solidarnosc" et autres organisations indépendantes). Le cas est traité par le Procureur militaire.

Le procès de MAREK JABLONSKI, travailleur à l'usine de Polkowice, se poursuit depuis le 27 juin dans un tribunal de voivodie à Legnica pour avoir transmis des informations concernant la répression dont il fait l'objet à la publication indépendante "Zaglebie Miedziove". Jablonski et TADEUSZ PUCHNIAK ont été détenus le 21 janvier 1985 et battus sévèrement au bureau des affaires intérieures de la voivodie de Legnica. Ils ont été menacés de mort alors qu'ils refusaient de signer des déclarations affirmant qu'ils n'avaient pas été soumis à un traitement brutal. Puchniak avait été détenu antérieurement le 14 décembre et interrogé pendant 3 jours. On l'avait alors frappé au visage et à la tête. Le 30 avril, Puchniak a été condamné à 1 an de liberté surveillée et à une amende de 30.000 zl. pour n'avoir pas remis des documents au Bureau de censure. Son cas sera en rappel au tribunal de voivodie de Legnica, le 9 septembre.

JAN KOSTECKI, officier de l'armée âgé de 59 ans et membre du Comité régional des citoyens pour la défense de la légalité, a été condamné à 2 ans de prison par un tribunal de district à Szczecin. Il fut accusé de tenir une fonction de direction dans une association illégale, d'avoir envoyé à de diverses organisations domestiques et étrangères des lettres diffamatoires contre le gouvernement, et d'avoir publié des articles dans la presse clandestine.

LA VIE DANS UN ETAT SOCIALISTE

- JOZEF KOZIOL, travailleur à l'entreprise de câbles de Cracovie, a été sévèrement blessé au travail; il fut amené à l'hôpital et dut attendre dans le corridor. A la demande de ses collègues, le directeur de l'entreprise intervint et Koziol fut placé dans une chambre individuelle - moyennant un prix... On remis à l'épouse de Koziol un formulaire d'adhésion aux néo-syndicats subventionnés par le gouvernement, en lui demandant de faire signer son mari.

FAISANT PASSER un examen d'entrée aux candidats âgés de 15 ans aux Ecoles d'Electronique de Wroclaw, Mme Przybylska leur a promi une note supérieure s'ils répondaient 'oui' à la question: "Deviendrez-vous membres du ZSMP", une organisation de jeunes communistes polonais...

ALEKSANDRA WITKOWSKA est une des gagnantes du concours littéraire annuelle de Cracovie, dont le thème est la ville de Cracovie. Le bureau de censure municipal a strictement défendu à la presse de publier des informations sur le concours lorsqu'il appris que Witkowska était religieuse.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT en RPP: Quatre électrofiltres se sont brisés à l'usine qui produit du tytanium blanc à Police, sur la côte Baltique. La voivodie de Szczecin exigea qu'ils soient réparés immédiatement à cause de la pollution émanant de l'usine. Par contre, les filtres ne peuvent être achetés qu'en Allemagne de l'Ouest, en deutsch marks. Par conséquent, l'usine s'est plaint au Ministère de la protection de l'environnement qui rejeta la décision de la voivodie et a permis à l'usine de continuer la production sans les filtres.

LE MEME MINISTRE recommanda que les arbres qui poussent le long des rivières soient coupés. Dans plusieurs régions, ce sont les seuls emplacements où il reste un peu de terrains boisés. La vallée de Raba (sud de la Pologne) a été rasée et l'on prévoit de faire de même dans tout le pays. Le département de la protection de la vie au Ministère des Forêts a détruit à un tel point les frontières boisées du Sanctuaire d'oiseaux du lac de Swidnice que les spécialistes craignent que la faune disparaisse de la région.

SOURCES: AFP 12.08.1985; 'Aktualnosci' SI RKS Malopolska no. 97; BIS Szczecin no. 46; 'Nasz Czas' Gdansk no. 46; 'Obraz' Szczecin no. 26-27; SI RKS Malopolska no. 103; 'Tygodnik Mazowsze' no. 137; 'Uncensored Poland News Bulletin' no. 17/885; 'Z Dnia na dzien' no. 27/137; 'Zaglebie Miedziove' no. 106.